

La qualité de l'eau inquiète.

La Commission européenne estime que la santé de 900.000 Belges est menacée par, notamment, un réseau vétuste.

Une étude d'impact de la Commission européenne apprend que 22,7 millions d'Européens ont été exposés en 2015 à des risques sanitaires liés à la qualité de l'eau qu'ils boivent. En Belgique, où tout le monde a accès à l'eau courante, de tels risques ont été encourus par 8 % de la population. Un chiffre qui, noyé dans le rapport sur lequel la Commission a basé sa récente proposition législative visant à garantir un accès à l'eau potable, pourrait soulever une marée d'indignation. Mais un chiffre qui n'est pas du tout en adéquation avec les mesures effectuées par les gestionnaires des réseaux belges (lire ci-contre). Les acteurs du secteur prennent d'ailleurs les chiffres européens avec des pincettes, jugeant la méthode utilisée « pas très claire ».

Il n'empêche que l'infrastructure wallonne se fait vieille. « Il y a des canalisations du côté de Mons qui datent de la fin

du XIX^e siècle. Leur moyenne d'âge en Wallonie est de 60 ans », dit Benoît Moulin, le porte-parole de la Société wallonne des eaux. Et d'ajouter qu'il y a eu longtemps une tendance à « ne pas consacrer les sommes suffisantes pour entretenir correctement l'infrastructure ; elle est enterrée, on ne la voit plus, on ne s'en inquiète plus ».

En se référant aux standards bactériologiques européens, le cancre serait la commune de Virton, qui dit avoir réglé le problème. Une analyse sur dix y fut non conforme (environ 11 %) au cours de la période 2014-2016.

Selon l'étude toujours, sur les 50 distributeurs wallons, neuf accusent une qualité microbiologique insuffisante (soit un taux de conformité inférieur à 90 % avec les standards européens). Une douzaine de sociétés et de communes présentent quant à elles des résultats excellents. ■

8 %

Selon une étude de la Commission européenne, 22,7 millions d'Européens ont été exposés en 2015 à des risques sanitaires liés à la qualité de l'eau qu'ils boivent. En Belgique, cela concernerait 8 % de la population.

99,59 %

En 2016, l'eau bruxelloise affichait un taux de conformité global par rapport aux standards européens de 99,59 %.

99,9 %

Selon Aquawal, le taux de conformité avec les standards de santé (qualité microbiologique) atteint les 99,9 %.

Un réseau trop vétuste pèse sur la Wallonie

► La santé de près de 900.000 Belges est-elle menacée en raison de la qualité de l'eau ?

► C'est l'évaluation de la Commission européenne.

► Les canalisations du sud du pays sont particulièrement visées.

C'est un chiffre qui pourrait soulever une marée d'indignation. Dans une étude d'impact de la Commission européenne, on apprend que 22,7 millions d'Européens ont été exposés en 2015 à des risques sanitaires liés à la qualité de l'eau qu'ils boivent. En Belgique, où tout le monde a accès à l'eau courante, 8 % de la population encourrait de tels risques.

L'information était enfouie dans ce rapport sur lequel la Commission européenne a basé sa récente proposition législative visant à garantir un accès à l'eau potable à l'ensemble des Européens (*Le Soir* du 2 février).

« Une méthodologie peu claire »

La situation est-elle vraiment si alarmante dans notre pays ? Les acteurs du secteur prennent ces chiffres avec des pincettes. « *La méthode que l'étude d'impact européenne utilise n'est pas très claire* », nous explique Cédric Prevedello, conseiller technique chez Aquawal, l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau potable en Wallonie.

Quant à la Région wallonne, elle

n'a pas compilé ses propres chiffres en matière de risques sanitaires liés à l'eau. N'existent en Wallonie que les taux de conformité avec les standards de santé (qualité microbiologique) et de confort (calcaire, odeur et goût de l'eau) mentionnés dans la législation européenne sur l'eau de distribution. Pour toute la Belgique, cette conformité atteint les 99,9 %. « *On ne comprend pas comment on peut à la fois respecter la directive et s'entendre dire que l'eau présente des risques pour la santé* », rétorque Cédric Prevedello.

Un problème de méthode ? Selon nos informations, la Commission européenne a basé ses statistiques sur les données du Centre européen pour la prévention et le contrôle de maladies, maladies causées en l'espèce par des bactéries présentes dans une eau non saine. Puis elle les a recoupés avec d'autres chiffres fournis par des États membres, relatifs notamment à l'accès à l'eau (deux millions d'Européens n'ont toujours pas l'eau courante) et à la prévention du risque. Au bout du compte, il s'agirait plutôt d'estimations réalisées pour les besoins de la nouvelle législation européenne que de données pleinement fiables.

Si la Flandre offre de très bons résultats grâce à la qualité de son réseau plus récent, des problèmes subsistent en revanche en Wallonie s'agissant de l'eau. En se référant aux standards bactériologiques européens (en observant les entérocoques qui provoquent des infections urinaires), le cancre serait la commune de Virton pour la période 2014-2016 – la commune dit aujourd'hui avoir réglé le problème (lire ci-contre). Une analyse

sur dix y fut non conforme (environ 11 %) durant cette période.

« *Cette commune ne souhaite pas désinfecter les eaux qu'elle distribue* », nous dit-on au département des ressources naturelles du service public de Wallonie. Elle agit plutôt en cas de constat d'une importante non-conformité microbiologique. En ce qui concerne les bactéries du type entérocoques, « *il y a d'ailleurs accoutumance. Les gens qui y sont habitués n'en souffrent plus.* » En d'autres termes, la population de Virton s'en porte bien, « *mais si des scouts y débarquent, alors ils encourront certains risques, comme des gastro* ».

L'autre commune épinglée pour la mauvaise qualité de son eau en Wallonie, c'est Vresse-sur-Semois. Sur les 50 distributeurs wallons, neuf accusent une qualité microbiologique insuffisante (soit un taux de conformité inférieur à 90 % avec les standards européens). Une douzaine de sociétés et de communes présentent quant à elles des résultats excellents. Lesquelles ? On ne nous en dira pas plus. Un rapport sera transmis au Parlement wallon dans les prochaines semaines.

Des installations vétustes

Dans son étude d'impact, la Commission souligne aussi la méconnaissance du grand public face aux problèmes sanitaires représentés par les fuites grevant les canalisations. Si des fissures permettent à l'eau de s'échapper, elles constituent aussi une entrée potentielle dans le réseau pour des liquides infectés. En plein été 2015, à Herford, en Allemagne, un tasse-

ment avait permis à de l'eau de pluie de pénétrer dans les tuyaux, souligne la Commission. Or, à lire les chiffres européens, la Belgique affiche le taux de fuites le plus élevé. Estimé à 50 %, soit deux fois la moyenne européenne.

En Wallonie, on relativise aussi ces chiffres. Selon Benoît Moulin, le porte-parole de la Société wallonne des eaux, il n'est pas uniquement question de fuites mais bien de volumes d'eau non enregistrés (35 %). Cela couvre donc aussi, par exemple, l'eau utilisée par les pompiers et les purges du réseau. Le taux de fuites s'élèverait plutôt en réalité à 20 %. Mais il n'empêche que l'infrastructure wallonne se fait vieille. « *Il y a des canalisations du côté de Mons qui datent de la fin du XIX^e siècle. Leur moyenne d'âge en Wallonie est de 60 ans* », dit Benoît Moulin. Le porte-parole ajoute qu'il y a eu longtemps une tendance à « *ne pas consacrer les sommes suffisantes pour entretenir correctement l'infrastructure ; elle est enterrée, on ne la voit plus, on ne s'en inquiète plus* ». En investissant l'intégralité de son bénéfice, la Société wallonne des eaux ne parvient à renouveler que 1 % du réseau par an.

« *On a dû investir pour l'assainissement des eaux usées et puis il faut sécuriser l'approvisionnement en eau potable* », explique pour sa part chez Aquawal Cédric Prevedello. Il ajoute que l'eau doit rester abordable pour les ménages. « *On a 40.000 kilomètres de canalisation et les Régions ne sont pas interconnectées. L'année passée, il a fait très sec et certains coins ont manqué d'eau* ». « *La priorité, c'est celle-là.* » ■

ELODIE LAMER

À BRUXELLES

Des indicateurs généralement au vert

En région bruxelloise, Vivaqua est le seul fournisseur public d'eau. 97 % de l'eau qui y est distribuée provient

de la Région wallonne. Bruxelles affichait un taux de conformité global par rapport aux standards européens de 99,59 % en 2016. Il faut aussi savoir que 80 % de l'eau distribuée dans la capitale provient des eaux

souterraines, généralement très pures dès le captage, selon Bruxelles Environnement. Cette eau est simplement désinfectée grâce à l'ajout d'une petite dose de chlore. « *Si ce léger goût vous incommode, placez une carafe*

d'eau au frigo quelques heures », conseille Bruxelles Environnement. Seules les eaux captées en surface nécessitent un traitement plus complet pour les rendre potables.

E. L.R.

à Virton Avoir l'eau la plus naturelle... avec ses risques

REPORTAGE

La commune de Virton, à la réputation pourtant paisible, a été perturbée voici quelques mois par une contamination de son réseau d'eau potable.

En septembre dernier, la présence d'une bactérie - l'*Escherichia coli* ou *E. coli* - a été détectée. Celle-ci contenait plus de 20 bactéries par litre. La commune en a donc informé les Virtonais, même si l'information n'est pas arrivée jusqu'à tous : « À partir d'un certain seuil, on est obligés de prévenir la population. Au-delà de ce seuil, la consommation peut être dangereuse pour les nourrissons et les personnes âgées », explique Vincent Wauthoz, échevin de Virton (apparenté MR). Selon lui, l'épisode n'aurait causé aucune maladie, même s'il admet que les habitants se sont peut-être habitués à l'eau de la commune et pourraient être immunisés.

Mais qu'en est-il de la qualité de l'eau aujourd'hui à Virton ? « De temps en temps, il y a une petite alerte sur l'un de nos huit réseaux indiquant la présence d'une ou deux bactéries. Cela arrive très souvent quand on a un temps pluvieux, à cause des ruissellements qui viennent polluer la nappe phréatique », indique l'échevin. Tant que le taux microbiologique reste sous le seuil légal, les anomalies détectées sont traitées et les Virtonais n'en sont pas informés.

Ceux qui se souviennent de l'épisode de septembre dernier n'en ont pas gardé ombrage. La qualité est jugée « satisfaisante ». Pour une habitante de la rue du

Bon-Dieu-Gilles, l'une des rues concernées par le dernier incident, il n'y a pas de quoi s'alarmer : « Je m'en suis toujours servie et je n'ai jamais rien eu. »

Chlore ou bactéries ?

Même son de cloche devant la maison du tourisme de Gaume : « C'était il y a longtemps. On a dû acheter des bouteilles d'eau minérale pendant quelques jours, mais ça s'est vite rétabli. », s'exclame un employé avant de poursuivre, légèrement soupçonneux : « J'espère que ça va maintenant, parce que je bois l'eau du robinet tous les jours ! »

« On pourrait éviter tout ça, mais on a fait le choix de ne pas chlorer l'eau en permanence, pour la distribuer pure à la population. Est-ce que l'on est sûr que le chlore est meilleur qu'une bactérie de temps en temps ? », questionne Vincent Wauthoz. La découverte régulière de bactéries dans l'eau de Virton s'explique par le choix qu'ont fait les autorités de ne pas traiter l'eau avec une forte quantité de chlore. Pour l'échevin, s'il est impératif de désinfecter l'eau distribuée, il faut aussi la fournir la plus naturelle possible aux Virtonais. ■

CAROLINE QUEVRAIN (st.)

MÉTAUX LOURDS

Le plomb, ennemi numéro 1

Les grandes villes comme Mons, Charleroi, Namur et Liège présentent de bons résultats en matière microbiologique. Leur problème, c'est plutôt la quantité de plomb dans les canalisations. « À Liège, à Charleroi et à

Mouscron, il y a un reliquat important qu'il faut remplacer », explique le service public de Wallonie.

La directive européenne de 2013 réduisait déjà les normes en plomb à

10 microgrammes par litre. En raison des travaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) « qui montrent que l'ingestion de plomb peut aboutir à des dysfonctionnements cognitifs et à des pertes de quotient intellectuel, la Commission a décidé de réduire par deux cette norme », selon Cédric Prevedello, conseiller technique chez Aquawal, l'Union professionnelle des opérateurs publics du cycle de l'eau potable en Wallonie. La Belgique aura dix ans pour se mettre en conformité. « Ce qui pose problème, c'est l'installation intérieure des Belges. Il y a une forte probabilité que dans les maisons datant d'avant la Seconde Guerre mondiale, il y ait encore des raccordements en plomb. Ce sera un travail de fourmi de tout vérifier », dit Cédric Prevedello. « On va s'intéresser de manière prioritaire aux espaces accessibles au public et aux populations prioritaires, les crèches par exemple. »

Pour obliger les particuliers à se mettre aux normes, la Wallonie devra intégrer cette exigence dans le cadre du passeport « eau » qui sera sans doute un jour exigé à la revente de toute habitation via une réglementation européenne qui reste à négocier entre États membres. Cela veut dire que « s'il y a 15 cm de plomb dans la traversée d'un mur, un propriétaire devra le démolir ».

E. LR.

Inter-Environnement « Continuer à être vigilants »

ENTRETIEN

Au sein de l'ONG écologiste Inter-Environnement Wallonie, Gaëlle Warnant est chargée de mission sur les questions de ressource d'eau. Elle souligne les contrôles fréquents dont l'or bleu fait l'objet.

La qualité de l'eau de distribution ces dernières décennies s'est nettement améliorée. En est-on arrivé à minimiser des risques éventuels ?

Au niveau des autorités et des producteurs d'eau, on ne minimise pas du tout les risques. L'eau est le produit alimentaire le plus contrôlé, analysé, surveillé. Et le consommateur peut plutôt avoir confiance en la qualité de l'eau de distribution. Cela n'empêche pas toutefois qu'il faut rester vigilant et continuer à mener des analyses aussi fréquentes.

Est-on certain qu'il n'y a jamais et à aucun endroit du réseau des difficultés plus ou moins importantes ?

Localement, il peut y en avoir. Mais l'administration wallonne publie régulièrement le taux de conformité des eaux : on est aujourd'hui à 98 ou 99 %. Quand il y a des problèmes locaux, on stoppe la distribution du captage et on résout le problème. Au niveau d'Inter-Environnement, on ne dit pas que tout va bien, on dit plutôt qu'il faut continuer à être vigilant et notamment limiter les rejets de polluants à la source.

Au niveau de la Commission européenne, un des risques pointés, c'est celui des matériaux qui entrent en contact avec l'eau au cours de son long

chemin jusqu'à nos robinets. Comment évaluez-vous ce risque ?

Par le passé, les conduites en plomb ont été pointées du doigt effectivement. De gros investissements ont été faits. Et aujourd'hui, la question de leur remplacement est devenue mineure. Mais où il faut être de plus en plus vigilant à l'heure actuelle, c'est par rapport à une gamme de molécules et de substances que l'on appelle les polluants émergents et notamment les substances pharmaceutiques ou phytopharmaceutiques.

Cela rejoint la discussion qu'il y a aujourd'hui en Wallonie par rapport à un arrêté du gouvernement sur des valeurs pour des métabolismes de pesticides. C'est-à-dire que les pesticides se dégradent et qu'on retrouve dans l'environnement des produits de dégradation de ces pesticides. Comment mieux évaluer les risques de ces substances, s'assurer de leur innocuité pour l'environnement et comment fixer des seuils pour ceux-ci ?

En amont, il est question de voir comment utiliser moins ces substances. Au-delà, il faut continuer à surveiller. Quand on cherche après des résidus médicamenteux et des perturbateurs endocriniens dans les eaux wallonnes, on en trouve. Mais attention il faut distinguer eaux de surface, nappes d'eau souterraines et eaux de captage, qui sont ensuite traitées pour fournir l'eau de distribution. Autrement dit, si parfois on pointe la présence de perturbateurs endocriniens et de résidus médicamenteux dans les nappes, cela ne veut pas dire encore qu'il y en a dans les eaux de captage. Les traces y sont infimes. ■

**Propos recueillis par
MATHIEU COLINET**